

Domaine Santé MScSa
Orientation : Physiothérapie
INGÉNIERIE SANTÉ, GESTION DE PROJET ET LEADERSHIP COLLABORATIF
1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.370.PHINSA.F.21

Degré d'études :

 Bachelor Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études :

 1^{er} 2^e 3^e

Crédits ECTS : 5 ECTS

 Type : Module obligatoire

 Module optionnel obligatoire

 Module optionnel

 Catégorie : Module principal

 Module lié au module principal

 Module facultatif ou complémentaire

 Niveau : Module de base

 Module d'approfondissement

 Module avancé

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre

 Semestre d'automne

 Module sur 2 semestres

 Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français

 Allemand

 Anglais

Temps de cours : 30 h.

Temps de travail personnel individuel : 120 h.

Lieu de cours : Haute école de santé Vaud

2. Prérequis
 Avoir validé le/les modules

 Avoir suivi le/les modules

 Pas de prérequis

 Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert

 Rôle de manager

 Rôle d'apprenant et de formateur

 Rôle de communicateur

 Rôle de promoteur de la santé

 Rôle de professionnel

 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

Bm3 : Préparer des informations complexes sur divers sujets et les communiquer vers l'extérieur en tenant compte de leurs destinataires.

Cm2 : Adopter un rôle actif et novateur dans le développement d'approches interdisciplinaires.

Dm4 : Être capable d'assurer la gestion et la direction techniques d'une unité de manière professionnelle en faisant preuve de leadership et mettent en œuvre des concepts novateurs dans le domaine de la physiothérapie.

Gm1 : Être capable d'analyser les problèmes de la pratique clinique, de les évaluer intégralement et de manière critique afin de proposer des solutions ciblées qui répondent aux besoins et attentes de la société.

Objectifs généraux du module

- Intégrer dans la pratique physiothérapeutique les concepts d'entrepreneuriat.
- Explorer le domaine de l'ingénierie et sa culture.
- Explorer les synergies entre les acteurs de la réadaptation et de l'industrie (ingénierie et gestion).
- Contribuer au développement de solutions innovantes répondant aux besoins des acteurs de la réadaptation.
- Évaluer / Critiquer / développer un projet de partenariat entre les acteurs de la réadaptation et de l'industrie (ingénierie ou gestion)
- Développer la pensée critique et des compétences d'analyse et d'évaluation au travers de la conception d'un projet Ra&D en ingénierie-santé (concevoir un projet Ra&D dans le domaine des technologies appliquées à la réadaptation)
- Exploiter la diversité des rôles dans l'optique d'un travail d'équipe efficace en appliquant les techniques de communication dans un contexte de pratique inter-domaine

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage
Contenus

- Introduction à l'ingénierie en santé
- Dimension entrepreneuriale d'un projet
- Introduction aux big data
- Introduction à l'analyse du mouvement, mesures cliniques en laboratoire, démo participative en laboratoire
- Applications mobiles dans le domaine de la santé
- Impact et implication sociales des nouvelles technologies
- Dispositifs médicaux et conception de serious games
- Développement de dispositifs d'analyse du mouvement et mesures en situations réelles

Formes d'enseignement et d'apprentissage

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Cours, ateliers et séminaires

Démonstration participatives et visites de laboratoires

Travail personnel autonome de conception, documentation, rédaction et présentation

Exigences de fréquentation

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. Le-la professeur-e responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités prévues durant les cours obligatoires est atteinte. Si ce n'est pas le cas, il-elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant-e concerné-e.

Cours obligatoire, en cas d'absence de plus de 20 %, un travail individuel supplémentaire est demandé.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités de validation

L'évaluation du module est composée d'une note correspondant à la présentation d'un dossier de projet écrit (compte pour 50%) et une note à la présentation orale du projet (compte pour 50%). Le projet est réalisé en groupes de 3 à 4, dans la mesure du possible.

Notes : Les évaluations sont notées de 6 (meilleure note) à 1. Les notes intermédiaires sont arrondies au 10ⁱème. La note finale est la moyenne des 2 notes obtenues arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4.

Modalités de la remédiation :

En cas d'échec, un travail complémentaire sera demandé en fonction des insuffisances. Les modalités et la date de reddition seront précisées au moment de la décision de remédiation. La note finale sera recalculée comme suit : la note obtenue au travail complémentaire permet d'atteindre une note de 4, 4.5 ou 5 au module, selon la qualité du travail fourni.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Une liste des références bibliographiques sera transmise aux participants selon les instructions des enseignants

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Claude Pichonnaz

Enseignants :

Jocelyne Majo

Laura Raileanu

Julien Favre et coll.

Nicolas Perret et Adrien Fauquex

Fabien Dutoit

Abraham Rubinstein

Kamiar Aminian et coll.

Claude Pichonnaz

25.08.2021 / CP

Validation : 09.09.2020 / LSA